Image not found or type unknown

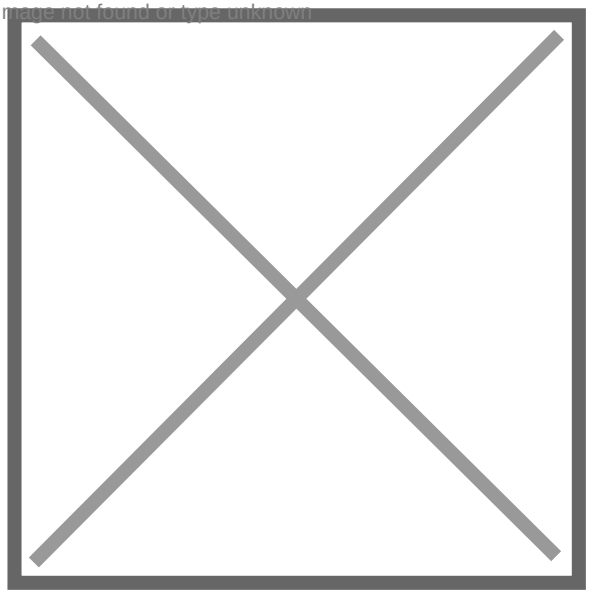

Litige avec employeur concernant cdd et grossesse

Par **mistyboy**, le **28/05/2009** à **00:21**

Bonjour,
je suis actuellement en cdd employee chez des particuliers convention collective particulier employeur.c'est un cdd de 11 mois qui finit le 31 juillet.je suis enceinte de 3mois et demi donc a la fin de mon contrat je serais a 5 mois et demi.je me suis renseignee aupres de l'inspection du travail et ils m'ont dit que j'avais droit a ma prime de precarite de 10% ainsi qu'au reliquat des congés payes.mes employeurs ont recu ce weekend des personnes pour un cdi chez eux a partir de septembre, donc ils ne comptent pas me renouveller mon contrat et le probleme est que mon employeur me dit que je n'ai pas droit a ma prime.aujourd'hui je recois une lettre en a/r de mon patron me proposant le poste cdi tout en sachant que je ne peux pas accepter ce contrat vu qu'en septembre je serai a 7 mois et demi de grossesse, que mon travail est a 80km aller retour de chez moi et qu'il est dangereux pour moi et mon bebe de faire autant de km.en plus de cela si je signais ce cdi je travaillerai 2 semaines et encore c'est pas sur car peut etre que serai en arret maladie vu les km, et juste apres je serai en conges maternite.donc je ne voit pas l'interet de signer ce contrat.de plus il me dit que mon cdd se transformerait en cdi mais je pense que ce sont 2 contrats bien differents puisqu'il y a une coupure d'un mois pour le mois d'aout.mon employeur est de mauvaise foi et m'envoie ce courier 2 mois avant la fin de mon contrat en stipulant que si je ne repond pas sous huit jours il considerera que c'est un refus de ma part de signer le cdi tout cela dans le but d'etre en regle pour ne pas me payer ma prime.qu'en pensez vous? que dois-je faire? merci de m'aider.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés